

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 04-4248 / 100921
Indtec Industrialisation et Technologie SA, 1950 Sion
Découpage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
8 H
02.05.2004–02.05.2007 (Renouvellement/modification)
- 05-6119 / 102052
Société Générale d’Affichage, 1701 Fribourg
Affichage et contrôle des caissons lumineux dans les villes et agglomérations de:
Lausanne, Genève, Winterthur, Saint-Gall, Coire, Bâle, Lucerne, Lugano,
Fribourg et Sion.
besoins spéciaux de consommation
40 H
01.05.2005–13.01.2007 (Nouveau permis)
- 05-6162 / 101369
ABB Sécheron SA, 1242 Satigny
Bobinage transformateurs de traction
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
12 H
01.05.2005–30.04.2008 (Nouveau permis)
- 05-6189 / 100053
Usines Industrielles du roulement Bulle SA, 1630 Bulle
Ateliers de production
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
20 H, 10 F
19.05.2005–18.05.2008 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 04-4249 / 100921
Indtec Industrialisation et Technologie SA, 1950 Sion
Injection plastique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
8 H
02.05.2004–02.05.2007 (Renouvellement)

- 05-6184 / 100206
Liebherr Machines Bulle SA, 1630 Bulle
Usinage mécanique (centres CNC)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
10 H
15.04.2005–31.12.2005 (Renouvellement/modification)

Permis de travail du dimanche (Service de piquet) (Art. 14 et 15 OLT1)

- 05-6214 / 109418
Beckman Coulter Eurocenter S.A., 1260 Nyon
Département informatique
besoins spéciaux de consommation
1 H
01.05.2005–30.04.2008 (Nouveau permis)

Permis de travail pour les jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)

- 05-6212 / 109418
Beckman Coulter Eurocenter S.A., 1260 Nyon
Service Clients
besoins spéciaux de consommation
50 H, 80 F
01.05.2005–30.04.2008 (Nouveau permis)
- 05-6213 / 109418
Beckman Coulter Eurocenter S.A., 1260 Nyon
Département informatique
besoins spéciaux de consommation
16 H, 2 F
01.05.2005–30.04.2008 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 05-6070 / 101755
Décovi SA, 2824 Vicques
Décolletage et reprise
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
25 H, 5 F
10.04.2005–09.04.2008 (Renouvellement/modification)
- 05-6085 / 110215
RDV SA / STAR Logistique, 1227 Les Acacias
Swiss X'Press
besoins spéciaux de consommation
2 H
01.04.2005–31.03.2008 (Nouveau permis)
- 05-6087 / 109436
DePuy Spine Sàrl, 2400 Le Locle
Secteur Assurance Qualité & Finishing
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
15 H, 9 F
01.05.2005–30.04.2006 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu (Art. 24 LTr, art. 36–38 OLT1)

- 05-6090 / 102151
Société Anonyme du Pipeline à Produits Pétroliers sur Territoire Genevois (SAPPRO), 1214 Vernier
Surveillance et distribution de produits pétrolier par pipeline Méditerranée – Rhône SPMR
besoins spéciaux de consommation
2 H
10.04.2005–09.04.2008 (Renouvellement)

Permis de travail en continu atypique (Art. 24 LTr, art. 39 OLT1)

- 05-6063 / 101440
Derendinger & Cie SA, 1228 Plan-les-Ouates
Centres CNC d'usinage et de fraisage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
54 H
10.04.2005–09.04.2008 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

3 mai 2005

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail